

CONSEIL MUNICIPAL
- Compte rendu de la séance du 3 décembre 2010 –

Présents : 20 conseillers

Absents : M. TOULEMONT Alain (procuration CREDOU Ronan) – GLOAGUEN Cédric – BIGER Gaëlle.

Secrétaire de séance : Mme FLOCH Marianne

1/ Discussion et vote à l'unanimité des tarifs communaux pour l'année 2011 (annexe 1).

2/ Délibération portant modification du tableau des effectifs du personnel communal :

‣ par création, au service des écoles, d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe sur la base de 17 h 50 hebdomadaires annualisées.

‣ par création du grade d'avancement d'adjoint technique principal 2^{ème} classe pour trois agents et du grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe pour un agent.

3/ Délibération portant dénomination officielle d'une voie dans le bourg : impasse Isidore Le Garo.

4/ Accord de principe du conseil municipal au projet de mutualisation des actions relevant du contrat éducatif local (C.E.L.) aux communes sous contrat (Guilvinec, Treffiagat, Plomeur) avec le C.L.C. du Guilvinec.

5/ Délibération portant répartition de la subvention allouée à la commune dans le cadre du contrat éducatif local –année 2010. La répartition s'établit comme suit :

- AFIDESA -----	70 €
- Comité d'animation -----	610 €
- Hamac et trampoline -----	200 €
- Lire à Plomeur -----	160 €
- Plomeur-Soroceni -----	100 €
- Groupe scolaire Louis Courot -----	400 €
<small>(écoles maternelles et classes bilingues)</small>	
- Ecole Notre Dame de Tréminou-----	300 €
- Les chemins de la mer -----	70 €
- Club de tennis de table -----	170 €
- Espace jeunes / CLC -----	1.440 €
- Les Gars de Plomeur -----	380 €

6/ Discussion et vote à l'unanimité :

‣ de la fixation du taux d'indemnité de conseil du receveur municipal.

‣ du reversement au budget du C.C.A.S. du produit reçu au titre des quêtes à mariage pour l'année 2010, soit : 398,59 €.

‣ de la contribution au financement de l'opération « Blog ton livre » pour l'année 2010/2011.

.../...

- de la participation au fonctionnement de la garderie périscolaire de l'OGEC Notre Dame de Tréminou pour l'année scolaire 2009/2010.
- de la D.M. n°1 par l'inscription d'un crédit de 127.665 € en section de fonctionnement au budget annexe du lotissement Penfond Kreis :
 - ✓ en dépenses à l'article 6522 (versement de l'excédent)
 - ✓ en recettes à l'article 7025 (vente de terrains)
- de la clôture du budget annexe « lotissement de Penfond Kreis ».
- du montant de la participation des opérateurs de pompes funèbres en remboursement des frais engagés par la commune pour le creusement de certaines fosses dans le cimetière communal, sur la base de 50 € par emplacement.
- de l'attribution du marché de travaux pour l'aménagement du carrefour RD 785 –Hent Mejou d'Al Laë :
 - ✓ Entreprise attributaire : S.A.S. LE PAPE – Plomelin
 - ✓ Montant H.T. du marché : 81.245,40 euros

7/ Adoption à l'unanimité d'une motion en faveur de la ligne TGV Paris-Brest / Quimper.

VU pour être affiché le 10 décembre 2010 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
Léa LAURENT